



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 12 juin 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 12 juin 2018, présidée par Monsieur David Mack.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

Vu le préavis municipal 05/2018,

après audition du rapport de la commission chargée de son étude et considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'adopter le règlement communal sur les heures d'ouverture des commerces tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du douze juin deux mille dix-huit.

Le Président,

David Mack



La secrétaire,

Catherine Poncelet